



REPUBLIQUE DU BENIN

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

UNIVERSITÉ DE PARAKOU

Conseil Scientifique

Parakou, le 19 AVR 2019

Le Recteur,

Président du Conseil Scientifique

N° 035-2019/Pr-CSU/SP-CSU/SG/SA

Aux

- Chefs d'Établissements
- Présidents des Comités Scientifiques Sectoriels
- Présidents des Comités des annales
- Enseignants

Université de Parakou

Objet : Références des séries des annales de l'UP

Au terme des procédures et démarches d'enregistrement et d'acquisition des numéros ISSN pour les différentes séries des annales de l'Université de Parakou, il me plaît de vous informer que désormais chacune des dites séries devient autonome et individualisée par les références ci-après :

- ❖ Série Sciences Economiques et de Gestion :
 - Version papier ; ISSN : 1840 – 9490
 - Version en ligne ; ISSN : 1840 – 9504
- ❖ Série Droit et Science Politique :
 - Version papier ; ISSN : 1840 – 9512
 - Version en ligne ; ISSN : 1840 – 9520
- ❖ Série Sciences de la Santé :
 - Version papier ; ISSN : 1840 – 9474
 - Version en ligne ; ISSN : 1840 – 9482
- ❖ Série Lettres, Arts et Sciences Humaines :
 - Version papier ; ISSN : 1840 – 9539
 - Version en ligne ; ISSN : 1840 – 9547

Ces séries ont été également pourvues de numéros de dépôt légal pour chacune de leur parution respective.

Quant à la série Sciences Naturelles et Agronomie (SNA), elle avait déjà été formalisée.



Professeur Prosper GANDAHO